RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02994
Numéro SIREN : 510 224 702
Nom ou dénomination : + 2 COM

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 10938

Greffe du tribunal de commerce de Marseille : dépôt N°10938 en date du 01/08/2018

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 02/07/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	4 100	3 300	800	0,11	1 825	0,25
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions					-2 953	-0,39
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 866	9 488	5 378	0,71	8 963	1,22
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***18 966***	***12 788***	***6 178***	0,82	***7 835***	1,07
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	0,66	5 000	0,68
Clients et comptes rattachés	216 913		216 913	28,66	209 859	28,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					8 078	1,10
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	41 556		41 556	5,49		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 990		14 990	1,98	9 087	1,24
. Autres	202 791		202 791	26,79	168 851	22,97
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	90 402		90 402	11,94	90 402	12,30
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	179 135		179 135	23,66	236 129	32,12
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***750 787***		***750 787***	99,18	***727 407***	98,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***769 753***	***12 788***	***756 964***	100,00	***735 242***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros — Edité le 02/07/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	**500**	0,07	**500**	0,07
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	50	0,01	50	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	471 602	62,30	410 588	55,84
Résultat de l'exercice	***22 976***	3,04	***116 134***	15,80
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***495 128***	65,41	***527 271***	71,71
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	3 227	0,43	1 289	0,18
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 278	27,25	154 497	21,01
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 500	0,59	8 332	1,13
. Organismes sociaux	9 544	1,26	18 863	2,57
. Etat, impôts sur les bénéfices			411	0,06
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 489	4,69	21 656	2,95
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	852	0,11	803	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 947	0,26	2 118	0,29
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***261 836***	34,59	***207 970***	28,29
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***756 964***	100,00	***735 242***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Présenté en Euros Edité le 02/07/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	647 977		647 977	100,00	891 237	100,00	-243 260	-27,28
Chiffres d'Affaires Nets	**647 977**		**647 977**	100,00	**891 237**	100,00	**-243 260**	-27,28
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			8 848	1,37	810	0,09	8 038	992,35
Total des produits d'exploitation (I)			***656 825***	101,37	***892 046***	100,09	***-235 221***	-26,36
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			504 353	77,84	656 242	73,63	-151 889	-23,14
Impôts, taxes et versements assimilés			1 696	0,26	1 181	0,13	515	43,61
Salaires et traitements			63 572	9,81	58 633	6,58	4 939	8,42
Charges sociales			26 811	4,14	-9 799	-1,09	36 610	373,61
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 657	0,41	2 546	0,29	111	4,36
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			30 668	4,73	19 540	2,19	11 128	56,95
Total des charges d'exploitation (II)			***629 756***	97,19	***728 342***	81,72	***-98 586***	-13,53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**27 069**	4,18	**163 704**	18,37	**-136 635**	-83,45
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change					13	0,00	-13	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					***13***	0,00	***-13***	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change			40	0,01	7	0,00	33	471,43
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***40***	0,01	***7***	0,00	***33***	471,43
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-40**	-0,00	**6**	0,00	**-46**	-766,66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**27 029**	4,17	**163 711**	18,37	**-136 682**	-83,48

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Présenté en Euros Edité le 02/07/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 053	0,63	47 577	5,34	-43 524	-91,47
Total des Produits (I+III+V+VII)	***656 825***	101,37	***892 059***	100,09	***-235 234***	-26,36
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***633 849***	97,82	***775 926***	87,06	***-142 077***	-18,30
RÉSULTAT NET	**22 976** *Bénéfice*	3,55	**116 134** *Bénéfice*	13,03	**-93 158**	-80,21
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

+ 2 COM
S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros
Siège social : 49 RUE PONTHIEU

75008 PARIS
R.C.S : 510 224 702 PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2018

Le 30/06/2018,
à 9H,

Madame CHRISTELE CHAMBON, associé unique de la société + **2 COM,** s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Madame CHRISTELE CHAMBON, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des projets de résolutions.
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du Président,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2017** faisant ressortir **un bénéfice** de **22 975,65** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **471 602,38** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **494 578,03** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **494 578,03** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 458 347,03 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 36 231,00 Euros

L'associé unique recevra ainsi un dividende unitaire de 72,46 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2016	55 118		
31/12/2015	35 503		
31/12/2014	0		

Il convient de vous informer que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.
Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.
Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

C.C.

+ 2 COM

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros
Siège social : 49 RUE PONTHIEU

75008 PARIS
R.C.S : 510 224 702 PARIS

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017

Madame CHRISTELE CHAMBON, associé unique et gérant de la société + 2 COM, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **647 976,71** Euros contre **891 236,64** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **629 756,39** Euros pour l'exercice, contre **728 342,12** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **504 352,81** Euros au 31/12/2017 contre **656 241,84** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 695,89** Euros au 31/12/2017 contre **1 180,84** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **63 571,98** Euros au 31/12/2017 contre **58 632,52** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **26 810,71** Euros au 31/12/2017 et **-9 799,09** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **2 656,60** Euros au 31/12/2017 contre **2 546,32** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-40,10** Euros, contre **6,44** Euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **22 975,65** Euros contre un bénéfice de **116 133,57** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

C C.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société cherche à développer son activité en recherchant de nouveaux clients.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **18 966,39** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **12 788,48** Euros, soit un montant net de **6 177,91** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **7 834,52** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **750 786,54** Euros, contre **727 407,28** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **495 128,03** Euros, contre **527 271,38** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **261 836,42** Euros contre **207 970,42** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **656 825,14** Euros au 31/12/2017, contre **892 046,25** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **27 068,75** Euros, contre **163 704,13** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2017** fait ressortir **un bénéfice** de **22 975,65** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **471 602,38** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **494 578,03** Euros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 458 347,03 Euros
- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 36 231,00.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2016	55 118		
31/12/2015	35 503		
31/12/2014	0		

Il convient de vous informer que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à la « flat tax » à hauteur de 30% du montant des dividendes brut.
Ils sont composés de 17,20% de prélèvement sociaux et de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu.
Sur option, et sous réserve du respect des conditions fixées par la loi, les associés peuvent choisir d'appliquer le barème progressif de l'impôt sur le revenu à la place du prélèvement forfaitaire de 12,80 %.

C.C.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 15/06/2018
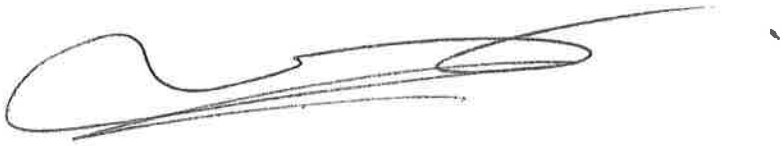
Le Président